



FORUM de Printemps ICF – Paris le 9 avril 2015

«L'entreprise réinventée pour faire face
aux défis du 3^{ème} millénaire»



Nathalie ANZIANI

Nathalie ANZIANI est Avocat Conseil chez **NEW LAW**.

Elle a travaillé en entreprise (Canal +, La Poste) pendant 14 ans en qualité de Responsable des Relations Sociales et en qualité de Directrice Juridique en charge des nouvelles technologies.

Elle a rejoint, en février 2014, la profession d'avocat en fondant son cabinet NEWLAW, avocat en partenariat avec le Cabinet Caprioli & Associés.

Elle intervient en conseil juridique et en stratégie sociale afin d'accompagner la mise en œuvre de la transformation des organisations de travail, plus agiles, permettant de travailler autrement.

Pour cela, elles doivent favoriser la construction avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise et notamment leurs partenaires sociaux tout en intégrant les problématiques juridiques de droit social et de droit des nouvelles technologies, de l'informatique, Internet.

Nathalie ANZIANI propose des solutions visant à réintroduire la confiance au sein de l'entreprise, limiter les processus, privilégier l'intelligence individuelle et collective, le tout au service de la performance de l'entreprise !

newlaw.fr

Conseil en stratégie sociale